

ÉCONOMIE

L'Allemagne s'oppose à Iris2, le « Starlink européen » jugé trop favorable à la France

🕒 3 min • Anne Rovan Pierre Avril



Le ministre allemand de l'Économie, Robert Habeck, a écrit à Bruxelles pour critiquer le futur système de satellites.

Entre Berlin d'un côté, Paris et Bruxelles de l'autre, le feu couve depuis des années pour définir l'architecture du futur système de satellites européen, baptisé Iris2. Les visions allemandes et communautaires sont entrées en collision après l'envoi récent d'une lettre de réclamation, par le ministre de l'Économie, Robert Habeck, au commissaire européen, Thierry Breton, en charge du projet spatial.

Dans cette missive peu diplomatique, datée du mois de mars, et dévoilée par le quotidien Handelsblatt, le vice-chancelier écologiste exige de l'exécutif communautaire la suspension de la procédure d'appels d'offres lancée en 2023, estimant que celle-ci était « mal conçue ». « L'enjeu est trop important pour prendre à la hâte des décisions à haut risque et aux conséquences négatives massives pour Iris2 et le programme spatial de l'UE », justifie Robert Habeck.

Ce projet est censé offrir une alternative européenne au système américain privé Starlink, développé par le milliardaire Elon Musk, soit 5 400 satellites dont dépendent en particulier les militaires ukrainiens. Emmanuel Macron a élevé cette cause au rang de priorité stratégique, susceptible de garantir l'autonomie de l'Union dans le domaine spatial. Selon le cabinet McKinsey, le chiffre d'affaires du secteur passerait de 630 milliards de dollars en 2023, à 1 800 milliards en 2035 (1 682 milliards d'euros).

Déjà sous Angela Merkel, les experts allemands du spatial s'inquiétaient des ambitions hexagonales, regroupées notamment autour des mastodontes que sont Airbus et Thales, ainsi qu'Orange ou Eutelsat. Le savoir-faire rhénan s'incarne en revanche dans des start-up et PME qui doivent encore faire leurs preuves. L'allemand Reflex Aerospace n'a lancé son premier satellite qu'en octobre dernier. Lors des négociations, les États membres avaient répondu à la demande de Berlin de réserver aux start-up 30 % des retombées d'Iris2. « Les Allemands, analyse un diplomate européen, privilégient des approches très offensives visant à remettre en question les structures établies. Ils pensent qu'elles ne sont pas efficaces et trop françaises. Ils veulent se positionner sur les petits lanceurs et considèrent que ce type de programme ne vaut que s'il leur permet de monter en puissance. »

Or, vu de Berlin, c'est un consortium trop tricolore, baptisé Spacerise et où l'allemand OHB joue un rôle de figurant, qu'a privilégié Thierry Breton. Le montant initial de l'ardoise présentée par les entreprises - 13 milliards d'euros dont 2,4 milliards financés par le budget européen - est jugé d'autant plus « exorbitant » par l'Allemagne, qu'il servirait d'abord les intérêts de Paris. Outre-Rhin, le commissaire européen est soupçonné d'agir comme un faux nez au service des intérêts français.

Consternation à la Commission

« Le projet Iris2 est très important pour la souveraineté européenne et les futures retombées qu'il offrira. Mais jusqu'à présent, il n'exploite pas suffisamment le potentiel des jeunes entreprises et ne prend pas assez en compte les besoins des industriels en tant que futurs clients du programme », estime Matthias Wachter, responsable du secteur spatial à la Fédération des

industries allemandes (BDI). Ce dernier reproche au gouvernement Scholz d'avoir tardé à lancer la contre-offensive contre Thierry Breton. Pour les milieux industriels français, le choix du commissaire européen se justifie. « On ne peut pas demander à un sous-traitant qui a produit sa première Clio il y a quelques mois de la livrer du jour au lendemain à dix millions d'exemplaires », explique une source hexagonale.

À Bruxelles, la lettre du ministre allemand a créé la consternation. Selon plusieurs sources, il est tout à fait inhabituel qu'un État membre intervienne dans une procédure de marchés publics en cours. Dans un communiqué publié jeudi, l'eurodéputé français (Renew) Christophe Grudler, rapporteur au Parlement européen du programme Iris2, a mis les pieds dans le plat et rappelé les lignes rouges que Berlin ne peut franchir. « Aucune interférence dans le processus d'attribution de ce contrat ne saurait être tolérée, en particulier de la part des États membres. »

En critiquant la procédure, Berlin risque en outre de fragiliser le projet lui-même. Ce qui serait lourd de conséquences pour la sécurité et la souveraineté de l'UE dans ce domaine très disputé que sont les constellations de satellites. « Les Allemands, s'inquiète un diplomate européen, mettent un coup de pied dans la fourmilière et disent qu'il faut faire autrement. Or, tout retard créerait de l'incertitude. On est à quelques mois seulement de la fin du mandat de la Commission. Nous sommes dans une période très délicate, à un moment crucial où le projet pourrait se disloquer. »

Quant aux critiques sur le coût du projet, elles sont également balayées à Bruxelles. Selon une source diplomatique, le consortium a récemment abaissé son coût à 9,5 milliards (contre 13 milliards). Berlin s'en attribue la paternité, désireux de montrer que la lettre a porté ses fruits. Ce qui irrite Bruxelles. C'est « faux, sans fondement, de pur lobbying et un manquement clair à la coopération sincère », réagit un fonctionnaire européen. Pour ce qui est des griefs sur la mainmise supposée de la France sur le projet, on fait valoir à Bruxelles que ce consortium intègre bien des intérêts allemands - via les groupes OHB et Deutsche Telekom présents au capital d'Airbus Defence and Space - et des intérêts français et franco-italiens - avec Thalès, Eutelsat et

Alenia Space. Le Luxembourg et l'Espagne sont aussi représentés, par SES et Hispasat. A. R. ET P. A.